

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

MARS 2022

TRI DES DÉCHETS,
PROPRETÉ,
RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT,

...

NOUS
AVONS **TOUS**
CE **POUVOIR**

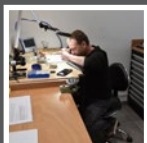


SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6-7



JEUNESSE

Page 8



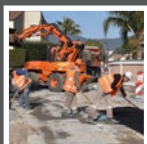
INFOS DU JIS

Page 9



SPORT

Page 10



TRAVAUX

Page 11



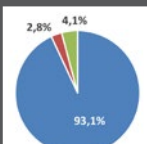
DOSSIER

Etude Socio Démographique
Pages 12-13



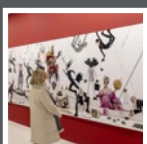
ENVIRONNEMENT

Pages 14-17



TPM VOUS INFORME révision du PLU

Page 18



TPM VOUS INFORME

Page 19



AGENDA DU MOIS

Page 21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE & MÉTAL

Dans le
**bac
gris**



EN SAVOIR +
SUR LES NOUVELLES
CONSIGNES DE TRI
sittomat.fr

Le tri, c'est pour la vie.



www.sittomat.fr



La vie associative crauroise, vecteur de notre qualité de vie

Vous le savez, j'ai toujours considéré qu'il existait des similitudes entre l'engagement bénévole au sein d'une association, et l'investissement public au travers d'un mandat d'élu local.

Comme nombre des adjoints et conseillers municipaux qui composent l'équipe qui m'accompagne, je suis issu du milieu associatif auquel je tiens beaucoup, tant pour les valeurs qu'il permet de développer grâce au bénévolat, que pour le lien social qu'il permet de tisser au sein d'un territoire, toutes générations confondues.

Nous le constatons lors de chacun de nos forums des associations, le tissu associatif à La Crau est riche et vigoureux. Nous nous en réjouissons toutes et tous.

Quelle que soit la nature de leurs actions : culturelle, artistique, festive, caritative, sociale, ou sportive, les associations crauroises attirent beaucoup d'adhérents.

Ce sont par exemple 340 adhérents à l'Union Sportive Crauroise Handball, 520 à

l'U.S.C. football, 176 à l'U.S.C. judo, et 463 au Rugby Club de Hyères Carqueiranne La Crau, ou près de 1200 dans les rangs de l'association Jeunesse Inter Services (J.I.S.).

Ces associations permettent notamment à nos enfants de s'adonner à un loisir, de se perfectionner dans une pratique sportive, et aux parents de les occuper intelligemment dans un cadre organisé et sécurisé lorsqu'ils travaillent.

Le mois de mars est traditionnellement le mois de préparation du budget de la commune pour l'année en cours. Une consigne claire a été donnée aux élus concernés : sacrifier l'enveloppe financière dédiée aux subventions des associations. Ainsi, le montant global de ces dernières sera stable pour 2022. Plus qu'une volonté, c'est un véritable choix.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

Jérôme JIREAU

Champion de France de Rallye Aérien

Jérôme JIREAU est deux fois Champion de France de rallye aérien (2015 et 2021) et deux fois vainqueur du trophée National d'Air Navigation Race (2019 et 2021). Il est également Champion du Monde par équipe 2016 de Rallye Aérien et, il est monté sur la 3^{ème} marche du podium en classement individuel, lors de ces mêmes Championnats du Monde de 2016. Enfin, en tant que Champion de France en titre, il participera aux Mondiaux 2022, qui se dérouleront en novembre prochain en Afrique du Sud.

A 37 ans, le craurois a à son actif un palmarès impressionnant dans deux sports aériens assez méconnus du grand public. Une belle occasion de mettre en lumière à la fois les exploits de ce champion, mais aussi ces disciplines qui allient précision, concentration, observation et travail en équipe.

Jérôme est passionné d'aéronautique depuis son plus jeune âge. Il a d'ailleurs commencé à pratiquer dès l'âge de 13 ans. Il avait alors la chance d'habiter près d'un aéroclub et a pu suivre une formation proposée par son collègue. Il a participé à ses premières compétitions dès 2002 et a remporté le Tour Aérien des Jeunes Pilotes en 2004. En 2007, il a dû mettre sa carrière sportive entre parenthèses pour se consacrer exclusivement à sa carrière professionnelle. Mais la passion est la plus forte et, en 2015, après avoir été sollicité par la Fédération Française Aéronautique (FFA), il intègre l'équipe de France. La même année, il devient Champion de France Elite de Rallye aérien puis, en 2016, Champion du Monde Elite par équipe au Portugal et 3^{ème} mondial en individuel. De nouveau Champion de France en 2021, il a en point de mire pour les Mondiaux 2022.

Le Rallye Aérien se pratique dans des avions Cessna 152 à ailes hautes, en équipage de deux personnes comprenant un pilote et un navigateur. Jérôme est navigateur. Il fait équipe avec le pilote Olivier RIVIÈRE. Les compétitions se déroulent sur trois épreuves de navigation d'1 heure 30. Les équipages reçoivent les instructions de vol 30 minutes avant le décollage et doivent tracer le parcours à suivre sur 12 à 15 segments. Puis ils décollent à une heure imposée, pour suivre le parcours avec précision, à une vitesse définie à l'avance. Durant le vol, réalisé à 500 mètres d'altitude, ils doivent respecter des horaires de passage à des points tournants et scruter l'environnement pour retrouver des photos et des sigles positionnés tout au long du circuit. En fin d'épreuve, ils doivent réaliser un atterrissage de précision à une vitesse d'environ 130 km/h, sur une bande de 2 mètres de profondeur. Les critères de notations portent sur le suivi de route, le respect du temps imparti, l'observation et la précision de l'atterrissage à l'arrivée. En clair, pour gagner il faut être le plus précis et le plus observateur !

Jérôme pratique également l'Air Navigation Race (ANR), nouveau sport aérien qui émerge depuis 3 ans en France. Les compétitions se déroulent également en équipages et se composent de 5 vols de 20 à 30 minutes sur 2 jours. L'objectif est de rester à l'intérieur d'un couloir de navigation, à une vitesse donnée, étant précisé que chaque sortie de couloir génère des pénalités. Notre navigateur craurois a donc remporté deux fois le Trophée National de la discipline, en 2019 et en 2021.

Actuellement, pas de compétition pour Jérôme. La saison sportive se déroule généralement d'avril à septembre. Toutefois, il se prépare d'ores et déjà pour le grand rendez-vous des Mondiaux de Rallye Aérien prévus en novembre 2022. Environ 70 équipages représentant 25 nations seront présents à cette occasion en Afrique du Sud. A n'en pas douter, il portera haut les couleurs de la France, mais aussi, dans le même temps, celles de La Crau !...



Jérôme JIREAU (à gauche) et Olivier RIVIÈRE après leur titre de Champion de France de Rallye Aérien 2021

JUMELAGE

Appel aux familles crauroises !



Les Comités de Jumelage de Rosà et de La Crau organisent cet été un séjour de jeunes italiens dans notre ville.

L'objectif de ce séjour est de permettre aux adolescents italiens de nouer des liens avec des jeunes craurois de leur âge, tout en renforçant l'apprentissage du français pour les uns et de l'italien pour les autres...

Le Comité de Jumelage recherche donc des familles crauroises avec des ados de 12-13 ans apprenant l'italien, qui pourraient accueillir et loger un jeune de Rosà **durant la semaine du 17 au 24 juillet 2022.**

Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Daniel DUVAL, Président du Comité de Jumelage au 06.75.21.56.74.

LA MAIRIE RECRUTE !

La Mairie recherche un Régisseur son et lumière.

Les compétences et connaissances suivantes sont demandées :

- ✓ En matière de sonorisation : exploitation de consoles son, patch micro, balances... (formations complémentaires possibles)
- ✓ En matière d'éclairage : exploitation de consoles ou de jeux d'orgues, connaissance DMX, projecteurs asservis (formations complémentaires possibles)
- ✓ Techniques de montage de plateau (retours scène, micros, lumières, structures...)
- ✓ Maintenance et petite réparation du matériel son et lumière
- ✓ Connaissances en alimentation électrique (formations complémentaires possibles)
- ✓ Autonomie, réactivité et sens du relationnel

Intégré à l'équipe événementielle de la Ville, le Régisseur devra également exécuter différentes tâches liées à l'activité du service, telles que préparation logistique des manifestations, manutention du matériel et nettoyage des installations.

INFOS LOCALES

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature avec un curriculum vitae avant le 20 mars 2022, à l'attention de :

Monsieur le Maire de LA CRAU
Hôtel de Ville
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT

Attention aux délais !

Si vous devez effectuer un voyage cet été ou encore passer un examen, nous vous recommandons de prendre dès à présent les dispositions nécessaires en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité ou de votre passeport et de ceux des membres de votre famille.

Il est en effet vivement conseillé de toujours déposer sa demande de renouvellement de carte d'identité ou de passeport au moins 2 mois avant la date d'un éventuel départ en voyage ou d'un examen, ceci pour éviter l'allongement des délais de fabrication dû à l'afflux des demandes (entre 3 à 4 semaines en temps normal).

Nous vous rappelons en outre que, compte tenu du traitement des demandes de cartes d'identité et de passeports par un dispositif automatisé, les administrés doivent obligatoirement prendre rendez-vous auprès du Service Citoyenneté de la Mairie pour tout dépôt de dossier. Le délai d'attente actuel pour un rendez-vous est d'un mois environ. Pour information, ces démarches peuvent être réalisées dans toutes les communes dotées d'une station de recueil des dossiers. Précisons également que l'instruction des demandes est effectuée par la plateforme régionale des services de l'Etat et que le titre est ensuite fabriqué par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés de Charleville-Mézières (Ardenne), puis expédié en Mairie où il devra être récupéré par l'administré en personne.

Infos : Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80

À NOTER

✓ Pour faciliter et sécuriser votre démarche, pensez à préremplir en ligne votre demande de carte d'identité ou de passeport (ce téléservice est accessible via le site www.service-public.fr).

✓ Préalablement à tout projet de voyage, il est important de procéder à la vérification des documents requis (carte nationale d'identité, passeport mais aussi visa) pour l'entrée et le séjour dans votre pays de destination, auprès de l'Ambassade ou du Consulat de ce pays en France (ou par internet).

✓ S'agissant du passeport, il faut notamment savoir que certains pays exigent une validité minimum de cette pièce d'identité (généralement plus de 6 mois de validité à la date d'entrée dans le pays).

✓ Suivant le pays visité, un visa peut donc être nécessaire. Il devra être demandé auprès de l'Ambassade ou du Consulat de ce pays en France (ou par internet), en tenant bien compte des délais d'instruction.

✓ Concernant la carte nationale d'identité, celle-ci est suffisante pour voyager au sein de l'Union européenne (UE) si elle est bien évidemment en cours de validité. Attention ! Si vous devez vous rendre au Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord et Pays de Galles), vous devez désormais présenter un passeport. Par ailleurs, hors UE, la plupart des Etats exigent un passeport valide plusieurs mois après la date prévue de retour en France.





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés



Christian SIMON, accompagné de Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental du Var (à gauche) et d'Alain BRENGUIER (au centre), lors de l'ouverture des Halles.



LES HALLES MILONA

Après 10 mois de travaux, Les Halles Milona ont ouvert leurs portes à La Moutonne, le 1^{er} février dernier. Porté par Aurore et Alain BRENGUIER, ce projet commercial d'envergure est aussi le résultat d'une réelle cohésion avec les propriétaires du terrain, les services de la Ville et de la Métropole, et les différentes entreprises locales qui sont intervenues tout au long de sa réalisation. Le projet a émergé début 2020, à l'aube de la crise sanitaire qui a, par la suite, profondément modifié tous les codes de consommation. L'objectif était de proposer un nouveau lieu de vie autour de la gastronomie, basé sur l'échange, le partage et la convivialité. Le concept des Halles s'est alors très vite imposé, car il répondait bel et bien à tous les critères recherchés.

Les Halles ont été conçues de manière à harmoniser au mieux esthétique et professionnalisme : le lieu se devait d'être accueillant, chaleureux et fonctionnel pour les clients, mais aussi pour celles et ceux qui allaient y travailler au quotidien. Une attention toute particulière a ainsi été portée sur le choix des matériaux, des couleurs, et sur la conception des différents espaces. De même, la sélection des commerces a été effectuée de façon très rigoureuse, afin d'offrir une large diversité gastronomique alliant qualité et complémentarité. Tous vous donnent désormais rendez-vous dans ce véritable marché couvert pour vous proposer leurs produits, leurs savoir-faire et leurs dégustations, sur place ou à emporter, tout au long de la journée.

Dix-sept stands, gérés par quatorze enseignes, sont présents à l'intérieur des Halles Milona. En voici la liste :

ENSEIGNES	STANDS
La Tarte Tropicaine	Boulangerie
Crazy Bowl	Bowl hawaïen
La Sélection d'Anna	Bar central
	Cave à spiritueux
	Cave à vin
Thaï	Thaï
Bazaar Culinaire	Bazar – Epicerie du Sud-Ouest
Dorine & Balthazar	Epicerie fine
SAS Cinquenevecinque	Italien
SAS Aux 4 Saisons des Halles	Primeurs
SAS Ramel-Coll	Poissonnerie Ecailler
SAS La Boucherie Crauroise	Boucherie Charcuterie Traiteur
	Fromagerie
SAS VRB	Sushi
SAS Tacos des Halles	Burger Tacos
SAS Autour du Tapas	Tapas
Black Poule	Rôtisserie

Ouvert du mardi au dimanche :
✓ de 7h30 à 15h et de 16h30 à 20h30, du mardi au jeudi

✓ de 7h30 à 21h30,
le vendredi et le samedi

✓ de 7h30 à 15h, le dimanche

595 Chemin de l'Estagnol
à La Moutonne

Site internet :
www.leshallesmilona.com

Facebook : Les Halles Milona
Instagram : @leshallesmilona

OSTÉOPATHE

Diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie d'Aix-en-Provence depuis 2003, Alexandra RAMOGNINO-MATTEUCCI a exercé en cabinet de 2005 à 2009, puis a pratiqué en tant qu'ostéopathe à domicile. Elle a ouvert un nouveau cabinet à La Crau, en janvier dernier, et reçoit en consultation les patients de tous âges, des bébés aux seniors, ainsi que les sportifs et femmes enceintes.

Elle continue également à se déplacer à domicile pour dispenser ses soins aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Alexandra pratique l'ostéopathie musculosquelettique, crânienne et viscérale, et est spécialisée en résonance énergétique par stimulation cutanée, technique basée sur la médecine traditionnelle chinoise.

Consultation sur rendez-vous
via Doctolib ou par téléphone
au 06.13.29.34.92 (appel
possible du lundi au vendredi,
de 9h à 18h)

Résidence Les Treilles –
222, Rue Marcel Matteucci,
bâtiment A (1^{er} étage avec
ascenseur et parking gratuit)

Mail :
alexandra.matteucci@orange.fr

Site internet :
<https://alexandraramognino.wixite.com/monsie>

Facebook : Osteopathe
Alexandra Ramognino

L'HEURE DU THÉ



Géraldine est pâtissière de métier. Elle exerçait précédemment en tant que cheffe à domicile et travaillait alors sur commande. Depuis le 11 janvier, elle vous accueille dans son salon de thé, un endroit atypique et « cocooning », qu'elle a entièrement pensé et décoré à son image. Vous voulez boire un thé, un café, un chocolat chaud ou une boisson fraîche ? Déguster une bonne pâtisserie ou un délicieux cookie ? Bouquiner (livres et magazines sont disponibles) ou discuter entre amis ? Tout est possible et à tout moment de la journée !...

Géraldine renouvelle chaque jour sa gamme de pâtisseries : entremets, mousses, Trianon, Paris-Brest, tartes au citron, etc., avec en bonus, chaque samedi, un gros gâteau portionnable. Vous pouvez consommer sur place ou emporter. Tout est fait maison, avec des fruits locaux et de saison. Vous pouvez aussi retrouver tous les jours différentes variétés de cookies : aux pépites de chocolats, noix de pécan, smarties, oréos, daims, pralines roses, etc. Géraldine est également à votre disposition pour toutes vos commandes de gâteaux pour anniversaires, réceptions, événements...

« L'Heure du Thé » organise enfin différents ateliers (ateliers créatifs pour les enfants et ados, stages de pâtisserie pour adultes et ados), ainsi que des formules goûter, atelier/goûter, anniversaire ou baby shower.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h non-stop

85 Avenue de la 1ère DFL

Tel : 07.50.50.41.56

Mail : contact.heureduthe@gmail.com

Site internet : www.lheure-du-the.fr

Facebook : L'heure du thé (@l.heure.du.the08)

Instagram : [heureduthe-lacrau](https://www.instagram.com/heureduthe-lacrau)

ARTISAN DU TEMPS

Horloger de métier, Christophe MIS a commencé sa carrière à La Crau, dans l'horlogerie-bijouterie successivement gérée par Gérard SIMON, ancien Maire, puis par son fils Christian SIMON, actuel Maire. Il a ensuite travaillé en Suisse pendant 22 ans, pour les plus grandes manufactures horlogères (Vacheron Constantin, Patek Philippe, Jaeger LeCoultre). De retour à La Crau, il a ouvert son propre commerce en centre-ville, en juin 2021, où il vous accueille pour toutes vos réparations de montres, pendules et horloges, ainsi que pour tout changement de bracelets ou de piles de montres. Il réalise également des petites réparations de bijouterie (agrandissements de bagues, fermoirs ou chaînons cassés, etc.) et propose à la vente des produits d'entretien pour montres et bijoux.

Ouvert du mardi au samedi, de 8h30 à 12h & le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

89 Avenue Lieutenant Jean Toucas - Tel : 06.87.76.99.29 - Mail : christophe.mis@orange.fr

Facebook : Artisan du Temps



LE KIOSQUE DU CENTRE-VILLE ACCUEILLE UN NOUVEL ARTISAN



Alexandre NICOL, Bijoutier Joailler

Kiosque Place Victor Hugo

Ouvert jusqu'à fin mars 2022, du lundi au

dimanche, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Tel : 06.17.13.26.31

Mail : alexandre.nicol.bijoux@gmail.com

Site internet :

<https://alexandrenicolbijoux.wixsite.com/website>

Instagram : [alexandre.nicol.creations](https://www.instagram.com/alexandre.nicol.creations)

Comme nous l'avons indiqué dans notre numéro de Janvier, la Ville de La Crau a transformé le kiosque situé sur la Place Victor Hugo, en commerce éphémère. L'objectif est d'offrir aux artisans d'art locaux une vitrine en plein centre-ville, et de leur permettre de présenter en direct leurs créations, sur une période d'un mois, renouvelable une fois dans l'année.

Alexandre NICOL a investi le kiosque depuis le début du mois de Février. Après un cursus de Gestion d'Entreprise, il a décidé de changer complètement de voie et de suivre sa passion pour la conception et la création de bijoux. Il a réussi à intégrer une école spécialisée et a décroché un Diplôme de Métier d'Art en bijouterie-joaillerie. Il a créé son autoentreprise en août 2020 et a continué, parallèlement, à compléter sa formation pour acquérir un maximum de savoir-faire (fonte, sertissage, polissage, etc.). Ainsi, Alexandre conçoit et réalise entièrement tous types de bijoux. Il travaille les métaux précieux (or, argent...), de même que les pierres précieuses. Il a créé sa propre gamme de bijoux dans un esprit à la fois simple, moderne et raffiné, mais peut également concevoir et réaliser un bijou unique correspondant à vos souhaits, vos envies. Vous pouvez lui confier vos anciens bijoux en or ou en argent que vous n'utilisez plus ; il pourra les refondre et vous proposer un nouveau bijou en s'adaptant à votre demande. Il peut aussi transformer un bijou ancien, par exemple en modernisant ou en épurant ses lignes. Il réalise enfin toute réparation en bijouterie et en joaillerie.

LA MAIRIE RECRUTE !

Animateurs saisonniers et surveillants de baignade pour l'Accueil de Loisirs Communal d'Été

La Commune recrute pour son ALSH de la période des vacances d'été 2022 :

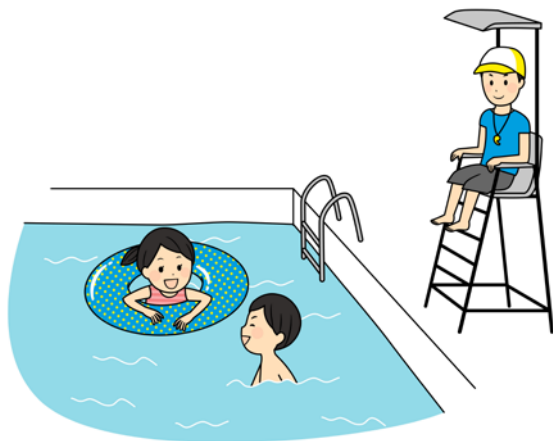
- ✓ Des animateurs titulaires ou en formation du BAFA (ou des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation),
- ✓ Des surveillants de baignade diplômés.

Les demandes sont à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Boulevard de la République
83260 La Crau

avant le vendredi 18 Mars 2022

en précisant la période de disponibilité : juillet, août ou les deux mois.
Joindre une lettre de motivation, un CV et la copie des diplômes.



Les entretiens d'embauche auront lieu durant la première semaine des vacances de printemps, **entre le lundi 11 avril et le mercredi 13 avril 2022.**

ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL D'ÉTÉ

Compte tenu des dates quelque peu particulières des vacances scolaires estivales de cette année, et afin que les familles puissent prendre leurs dispositions en toute connaissance de cause, nous vous informons que l'Accueil de Loisirs Communal d'Été fonctionnera **du lundi 11 juillet au mercredi 31 août 2022.**

Les modalités d'inscription et les dates à retenir vous seront communiquées ultérieurement, dans le prochain Mensuel Municipal d'Information.

Nous vous rappelons que l'Accueil de Loisirs Communal d'Été est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.



COLONIES DE VACANCES

Les inscriptions ont commencé !

Le catalogue de l'ODEL Var pour l'été 2022 est disponible en téléchargement sur le site www.odelevasion.fr. Centres de vacances, séjours sportifs, culturels ou linguistiques : une multitude de choix à votre disposition pour occuper vos enfants, de 4 à 17 ans, pendant les vacances estivales, dans le strict respect des mesures sanitaires.

Inscriptions sont ouvertes :

- ✓ sur le site internet de l'ODEL Var : www.odelevasion.fr
 - ✓ par téléphone au 04.94.92.59.85 (service commercial de l'ODEL Var)
- Attention ! Les places sont numérotées

A NOTER

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental du Var pour le séjour de vos enfants. Cette aide est attribuée en fonction de vos revenus. Renseignez-vous sur le site internet www.var.fr/jeunesse-aides et accédez directement au simulateur de calcul.

Infos : Service Jeunesse - 04.94.01.46.58



Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 5^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 27 avril au mercredi 6 juillet 2022

Réservations :

du mardi 15 mars au vendredi 25 mars 2022

Confirmations :

du mardi 29 mars au dimanche 3 avril 2022

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022

Réservations :

du mardi 15 mars au vendredi 25 mars 2022

Confirmations :

du mardi 29 mars au dimanche 3 avril 2022

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS

LE JIS RECRUTE !

SAISON 2021/2022

Pour les petites vacances, titulaires du BPJEPS, BAFD, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre CV et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de la République - 83260 La Crau ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

PORTAIL FAMILLES



Vous pouvez effectuer vos préinscriptions (vacances et mercredis) sur votre espace « portail familles » depuis le site internet du JIS.

Étape 1 : Inscriptions

Faire votre **demande d'inscription** pour l'activité concernée à chaque période de vacances (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) de la maternelle au CM2 uniquement. Vous recevrez du JIS, un mail d'acceptation pour cette demande. Pour les mercredis, si l'enfant est déjà inscrit, passez directement à l'étape 2

Étape 2 : Réservations

Dès lors, vous pourrez **saisir vos réservations** journalières pour l'activité concernée. Vous recevrez un nouveau mail avec le détail de votre demande. Durant cette période, vous pourrez modifier vos réservations sur le portail familles.

Étape 3 : Règlements

Pendant la période de confirmation, vous accédez aux réservations validées par le JIS et pourrez effectuer votre règlement via le portail familles. Lors de cette étape, toute modification doit être sollicitée uniquement par mail à : association@jis-lacrau.com

Attention !!!

Programme ados : Pas d'inscriptions sur le portail familles (formulaire d'inscription papier à transmettre au JIS), seuls les règlements sont possibles.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exécution des étapes précédentes, adressez vos questions par mail : association@jis-lacrau.com ou par téléphone au 04.94.57.81.94.

Si vous passez par le portail famille, précisez dans votre demande que celle-ci est destinée au JIS. **Merci de ne pas utiliser le pavé « observation » du portail famille (vos demandes ne seront pas traitées).**

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents
Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	8,90€

Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus.....	20,50€
Junior 7 à 12 ans.....	16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m.....	11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans.....	5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur www.ecopark-adventures.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JIS

L'assemblée générale de l'association devrait se tenir le jeudi 24 mars à partir de 18h30, Espace culturel Jean-Paul MAURRIC, Chemin du moulin premier – 83260 La Crau

Cependant, pour y assister et selon le protocole sanitaire actuellement en vigueur, vous devrez présenter un « Pass Vaccinal » à l'entrée de l'établissement et porter un masque.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

89^{ÈME} CEINTURE NOIRE POUR L'USC JUDO !

Belle moisson pour le club craurois de judo qui s'enorgueillit de compter désormais dans ses rangs une 89^{ème} ceinture noire ! C'est à l'issue du Circuit PACA de Marseille où elle a fini 2^{ème} dans la catégorie Cadette, le 30 janvier dernier, que Juliette GORISSE s'est vu remettre officiellement sa nouvelle ceinture par sa professeure, Sandrine MERLATTI. Grâce à son excellent résultat lors de cette compétition, elle a en effet obtenu les derniers points requis pour décrocher cette fameuse ceinture...



Agée de 16 ans, Juliette est une judokate sérieuse et passionnée. Elle réalise d'ailleurs, depuis le début de la saison, un très beau parcours :

- ✓ 3^{ème} au Circuit PACA de Gap, en octobre 2021,
- ✓ 3^{ème} au Championnat du Var, en décembre 2021,
- ✓ 2^{ème} au Circuit PACA de Marseille, le 30 janvier 2022.

Elle est également qualifiée pour le Championnat Régional Cadet.

USC AÏKIDO : Le premier stage régional de la saison organisé à La Crau

A la demande de la Ligue PACA, le premier stage régional d'Aïkido pour la saison 2021-2022 s'est déroulé le 30 janvier dernier, au Dojo du Parc des Sports Louis Palazy. Ouvert à tous, licenciés et non licenciés, cet événement a permis de faire mieux connaître cet art martial japonais, mais aussi de réunir les pratiquants des clubs environnants. Les « aikidokas » craurois ont ainsi reçu leurs collègues des clubs du Pradet, d'Ollioules et de Hyères, pour une séance d'échanges et de travail sur tatami, ceci dans l'objectif d'enrichir ensemble leur pratique et leur apprentissage.

Si vous êtes intéressés par cet art martial, un nouveau stage est normalement prévu à La Crau, du 4 au 6 juin 2022. Il sera également ouvert à tous.



Pour rappel, des cours d'Aïkido sont proposés aux adultes et ados :

- ✓ le mardi, de 19h30 à 21h30, au Dojo du Complexe Sportif de l'Estagnol (La Moutonne)
- ✓ le vendredi, de 19h30 à 21h30, au Dojo du Parc des Sports Louis Palazy (La Crau)

+ d'infos : www.aikido-fat.com/usc/ - 06.07.52.20.46

CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1

Dimanche 13 mars

USCC – AS Monaco 3 au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h

Dimanche 20 février

USCC – Six-Fours au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h

US CRAUROISE HANDBALL



Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 12 mars

US Crauroise HB – Vallis Aurea HBC
au Gymnase du Fenouillet à 19h

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 26 mars

US Crauroise HB – Saint Flour HB
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 20h30

Samedi 9 avril

US Crauroise HB – Villeneuve-Loubet HB
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 20h30

RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



Equipe Masculine Fédérale 1

(match d'ouverture des Espoirs à 13h30)

Dimanche 27 mars

RCHCC – Beaune au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

Dimanche 3 avril

RCHCC – Chateaufort
au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h



Christian SIMON
Maire de La Crau

LA CRAU EN CHIFFRES...

Portrait socio-démographique de la ville et de son territoire

Bien cerner les évolutions et les problématiques en matière de démographie, d'emploi, d'éducation, d'habitat ou encore de revenus, de santé, d'environnement, etc., est une condition essentielle pour la mise en œuvre de politiques et d'actions publiques cohérentes et adaptées.

Aujourd'hui, de nombreuses institutions (INSEE, CAF, Ministère des Finances, CPAM, Pôle Emploi,...) produisent de multiples données qui, une fois compilées, constituent un véritable socle d'observation, de même qu'un outil de connaissance et de compréhension du territoire communal.

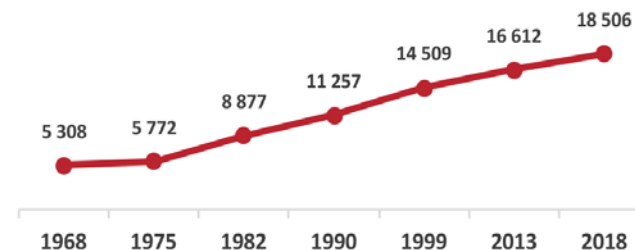
A travers l'ensemble de ces chiffres clés et indicateurs, nous vous proposons de dresser un portrait exhaustif de la Ville de La Crau, en abordant chaque mois une thématique différente. Dans ce premier volet de présentation, nous aborderons le thème de la démographie.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? A quel rythme ? Pour quelles raisons ? Quelle est la pyramide des âges ? La variation annuelle de population ? Quelle est la répartition par catégorie socioprofessionnelle ?... Les réponses à ces différentes questions permettent certes de mesurer le dynamisme et l'évolution en nombre d'habitants de la ville, mais revêtent également un caractère essentiel si l'on considère que près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale. Sont ainsi notamment déterminés en fonction du nombre d'habitants : le nombre de conseillers municipaux, le barème de certaines taxes, les dotations versées par l'Etat, etc.

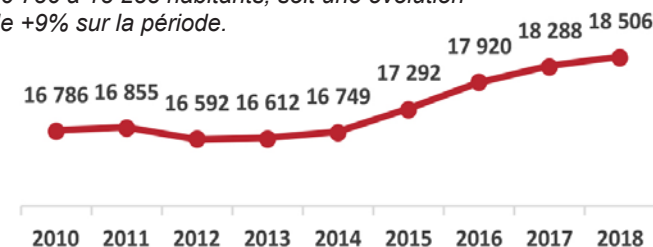
Evolution de la population crauroise de 1968 à 2018

En 2018, la population était de 18 506 habitants

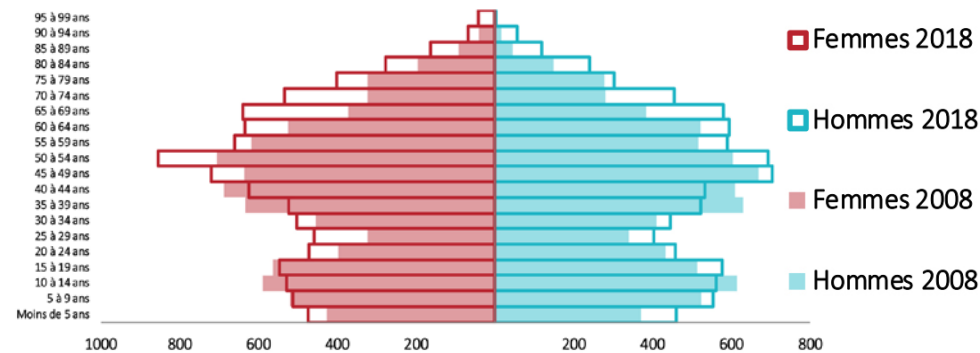


Evolution annuelle de la population crauroise depuis 2010

De 2010 à 2018, la population du territoire est passée de 16 786 à 18 288 habitants, soit une évolution de +9% sur la période.



Pyramide des âges de la population



Données Générales

Source INSEE 2018 et INSEE 2021

Populations légales au 1^{er} janvier 2021 :

Population municipale : 18 506 habitants

Population comptée à part : 423 habitants

(élèves, étudiants, pensionnaires de maisons de retraite, de foyers sociaux, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires)

Population totale : 18 929 habitants

Superficie : 37,9 km²

Densité de population au km² : 489 habitants

Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

	2008	2013	2018	Evol. 2008-2018
Agriculteurs exploitants	181	145	109	-40%
Artisans, com., chefs d'entr.	558	681	759	+36%
Cadres et prof. Intellect. sup.	771	881	1 154	+50%
Professions intermédiaires	2 129	2 027	2 538	+19%
Employés	2 536	2 492	2 817	+11%
Ouvriers	1 355	1 389	1 322	-2%
Retraités	3 378	3 915	4 499	+33%
Autres	2 401	2 247	2 203	-8%
Ensemble	13 310	13 776	15 402	+16%

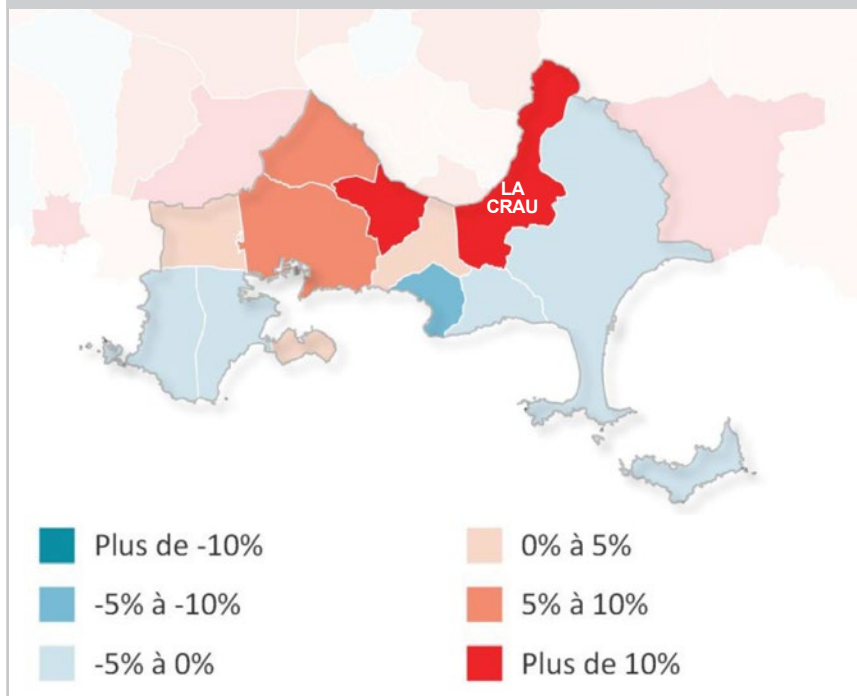
Entre 2008 et 2018, les habitants de la CSP «Cadres» ont évolué de +50% pour La Crau.

Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

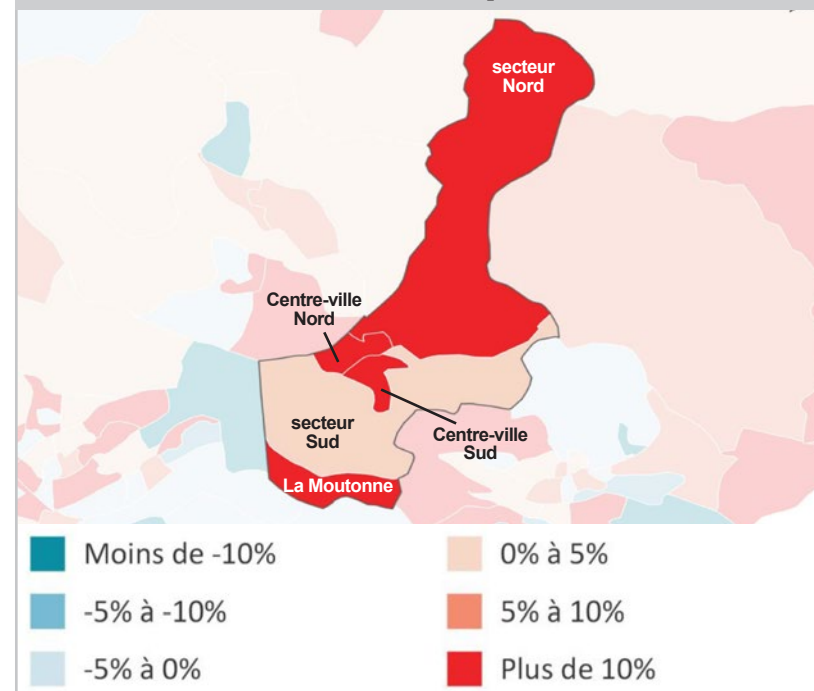
	2008	2013	2018	2018 (%)	Evol. 2008-2018
Sans dipl. ou brevet	4 055	3 993	3 492	25%	-14%
CAP-BEP	3 277	3 238	3 706	26%	+13%
BAC	2 159	2 432	2 662	19%	+23%
Enseignement sup.	2 345	2 760	4 129	30%	+76%

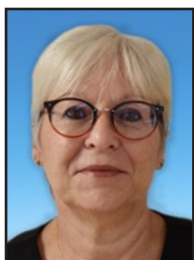
Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme de la commune a évolué de -14%.

Evolution de la population entre 2013 et 2018 sur le territoire de la Métropole TPM



Evolution de la population à La Crau entre 2013 et 2018 par secteurs





Anne-Marie METAL

Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à la Propreté,
aux Déchets et aux Espaces Verts

INFO DE DERNIÈRE MINUTE !

A l'heure où nous envoyons ce numéro du mensuel en impression, les services de la Métropole TPM nous informent d'une rupture de stock des cartes d'accès, en raison d'une pénurie mondiale de certains composants (puces électroniques). Toutes les mesures sont mises en œuvre afin de trouver une solution au plus vite, mais aucune date de réapprovisionnement ne peut être avancée à ce jour.

Dans l'attente, les personnes ne possédant pas encore la nouvelle carte pourront accéder à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile. Ces dernières peuvent également d'ores et déjà effectuer leur demande, selon les modalités indiquées ci-contre. La carte d'accès pourra alors leur être délivrée, dès réception d'un nouveau stock.

A noter : De nombreuses cartes ont malgré tout été éditées et peuvent être récupérées en déchetterie. Pensez à vérifier si votre carte est disponible lors de votre prochain passage !

DÉCHETTERIE

UNE CARTE D'ACCÈS A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

Nous vous rappelons qu'une carte sera demandée à compter du 1^{er} avril 2022, pour les particuliers et pour les professionnels, afin d'accéder à la déchetterie de l'Estagnol. Les particuliers pourront utiliser cette carte dans l'ensemble des déchetteries du territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (sauf Saint-Mandier-sur-Mer).

Pourquoi une carte d'accès ?

L'objectif est simple : il s'agit essentiellement d'optimiser le traitement des déchets apportés quotidiennement à la déchetterie. Concrètement, une saisie du volume et du type de déchets sera réalisée dès l'entrée de l'équipement (déchets verts, encombrants, bois, ferraille, etc.), ce qui permettra d'organiser en temps réel la rotation des bennes. De plus, la carte permettra de contrôler le nombre de passages de même que les volumes, afin d'éviter les abus. Pour rappel, le dépôt maximum autorisé est limité à 2m³ par jour.

Les modalités de délivrance de la carte

Vous disposez de plusieurs possibilités :

✓ Par voie dématérialisée, en effectuant votre demande sur le site internet dédié www.dechetteries.metroletpm.phaseo.fr. Cette procédure est à privilégier afin de limiter les déplacements en Mairie.

✓ En découpant le formulaire ci-joint, en le téléchargeant sur le site internet www.villedelacrau.fr ou en le retirant à l'Accueil de la Mairie (ou en déchetterie).

Une fois complété, le document devra être déposé à l'Accueil de la Mairie et impérativement être accompagné des photocopies des pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile au même nom de moins de 3 mois
- La carte grise du ou des véhicule(s) à enregistrer *

**Attention ! Si Vous possédez plusieurs véhicules que vous êtes susceptibles d'utiliser pour venir en déchetterie, joignez bien à votre demande la photocopie de toutes les cartes grises. Une carte d'accès sera établie pour chaque véhicule*

mais, dans le cadre de la mise en place effective d'un contrôle des volumes journaliers d'apports, chaque carte d'accès sera bien rattachée à un seul foyer.

Concernant les professionnels, les modalités sont identiques. Devront toutefois être joints à toute demande, les documents justificatifs suivants :

- Une photocopie de la pièce d'identité du responsable de l'entreprise
- Un extrait Kbis ou un extrait d'enregistrement auprès de la Chambre des Métiers de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte grise du ou des véhicules**

*** Tous les véhicules d'une même entreprise devront disposer d'une carte d'accès, mais seront rattachés à un seul et même dossier.*

A noter : Une fois votre dossier complet déposé, celui-ci sera traité par l'antenne crauroise de la Métropole TPM. Vous serez informé par mail (ou par téléphone si vous ne disposez pas d'adresse mail) de l'établissement de votre carte d'accès. Celle-ci sera ensuite à retirer directement à la déchetterie, sur présentation d'une pièce d'identité.

Infos : Antenne de La Crau de la Métropole TPM – 04.94.01.56.84

Anne-Marie METAL entourée de l'équipe de la déchetterie





DEMANDE DE CARTE D'ACCES A LA DECHETTERIE DE LA CRAU

A déposer à l'accueil de la Mairie

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Veillez renseigner les informations demandées ci-dessous et joindre à votre demande :

- Une **photocopie** de pièce d'identité.
- Une **photocopie** de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou facture de téléphone).
- Une **photocopie** de la carte grise du ou des véhicules.

Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

N° de rue : _____

Type de voie (rue, impasse, place) : _____

Voie : _____

Code postal et commune : _____

Nombre de véhicules

(Une carte d'accès sera établie par véhicule)

Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser au 04 94 01 56 84

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'antenne de La Crau de la Métropole TPM au 04.94.01.56.84.



DEMANDE DE CARTE D'ACCES A LA DECHETTERIE DE LA CRAU

A déposer à l'accueil de la Mairie

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

Veillez renseigner les informations demandées ci-dessous et joindre à votre demande :

- Une **photocopie** de pièce d'identité du responsable de l'entreprise.
- Un extrait Kbis ou extrait d'enregistrement auprès de la chambre des métiers datant de moins de 3 mois.
- Une **photocopie** de la carte grise du ou des véhicules.

Raison sociale : _____

Nom usuel de l'entreprise : _____

N° de SIRET : _____

Code APE : _____

Nom du responsable : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

N° de rue : _____

Type de voie (rue, impasse, place) : _____

Voie : _____

Code postal et commune : _____

Nombre de véhicules

(Une carte d'accès sera établie par véhicule)

Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser au 04 94 01 56 84

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'antenne de La Crau de la Métropole TPM au 04.94.01.56.84.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIE

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES USAGERS

L'entrée de la déchetterie a fait l'objet d'un réaménagement, avec :

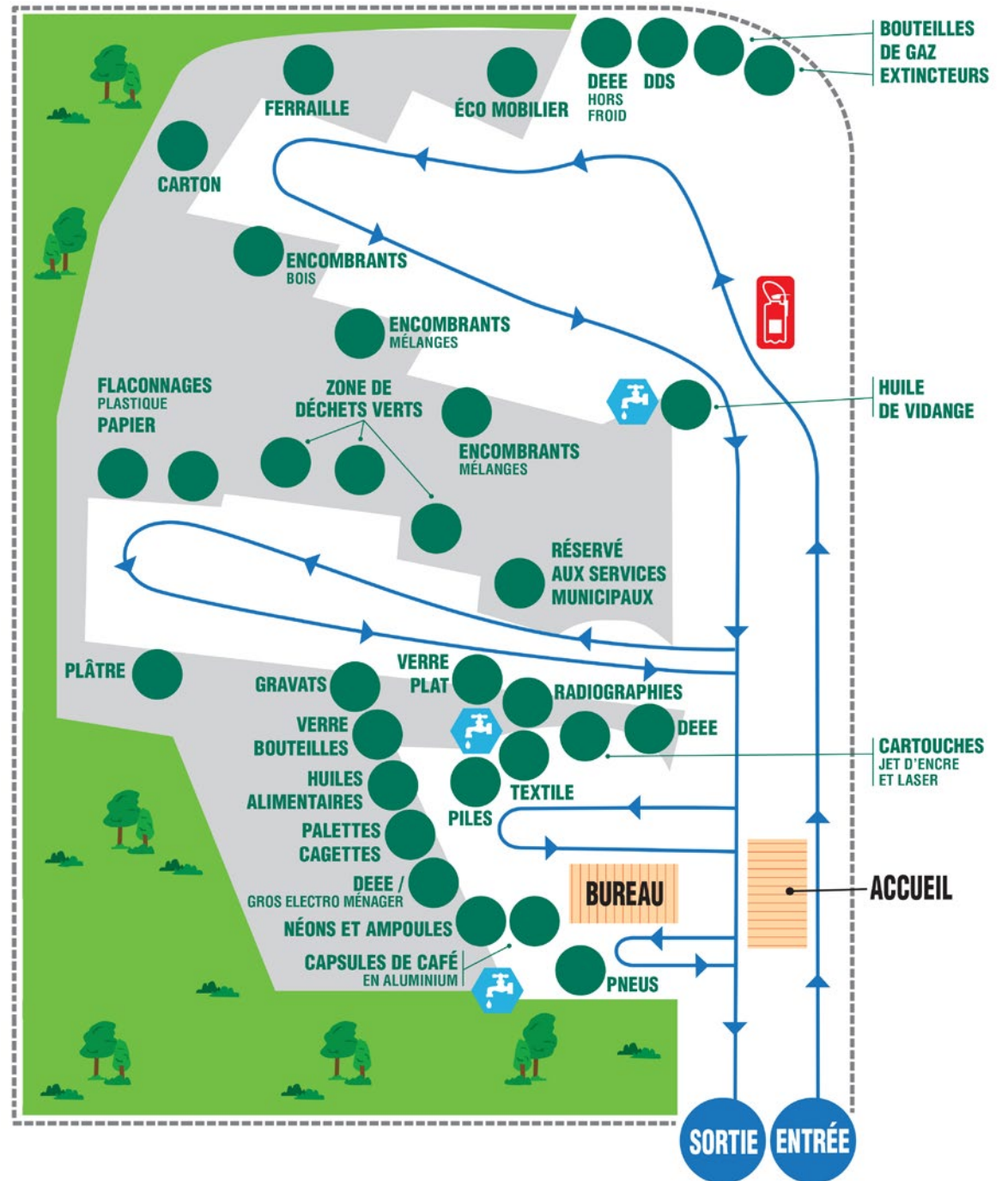
- ✓ la création d'un îlot central et d'un local d'accueil,
- ✓ la matérialisation d'un flux différencié de véhicules (flux entrant et flux sortant).

Ce nouveau dispositif d'accueil s'intègre dans le cadre de la mise en place de la carte d'accès et permet d'ores et déjà d'améliorer les conditions d'accueil des usagers.

Le plan ci-contre vous permet de visualiser ces nouvelles modalités d'accueil, de même que les différents flux, et de bien situer les différents points et espaces d'apports.

Ajoutons qu'il est également procédé à la réfection et à la sécurisation du chemin d'accès à la déchetterie, avec :

- ✓ la création de trottoirs,
- ✓ la création de places de stationnement,
- ✓ l'installation d'un réseau d'éclairage public.



NOUVEAU ! EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS D'EM- BALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES À COMPTER DU 1^{ER} MARS

A compter du 1^{er} mars 2022, les « bacs gris » recevant les bouteilles et flacons plastiques s'ouvrent à TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES.

Quelques exemples : pots de yaourts, barquettes plastique ou aluminium, films, blisters, sacs plastique, capsules de café, bouteilles de sirop métalliques, canettes, aérosols, boîtes de conserves...

Quel que soit votre habitat, vos dispositifs de tri restent les mêmes. Seule la consigne évolue. Les modes et jours de collecte restent également inchangés. Une information détaillée sera distribuée en boîte aux lettres et une nouvelle signalétique sera progressivement apposée sur les containers individuels et collectifs.

A noter : si vous n'avez pas de dispositif de tri à domicile, les containers enterrés ou colonnes de récupération de couleur grise ou à opercules gris sont bien évidemment à votre disposition pour recevoir l'ensemble de vos emballages.

Attention ! Cette évolution des consignes de tri concerne UNIQUEMENT les bacs gris. Les emballages en carton, les briques alimentaires et, de manière générale, tous les déchets « papier et cartons » se trient dans le bac jaune. Les emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots, flacons... sans bouchon et sans couvercle) sont à déposer dans les colonnes à opercule vert.

Grâce aux nouvelles consignes de tri, c'est facile : plus d'emballages recyclés pour moins de matières premières gaspillées !

DANS LE BAC GRIS...

NOUVEAU

NOUS TRIONS DÉJÀ...

BOUTEILLES
& FLACONS



PRODUITS
D'ENTRETIEN



PRODUITS
DE TOILETTE



DÉSORMAIS, NOUS TRIONS AUSSI TOUS CES EMBALLAGES

SACHETS &
FILMS D'EMBALLAGE



POTS &
BARQUETTES



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



PETITS
MÉTAUX



BIEN LES VIDER. EN VRAC, SANS LES IMBRIQUER ET SANS LES LAVER

LE POINT SUR...

RESULTATS DES CONSULTATIONS ET PROCEDURES D'EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'Aménagement du Territoire

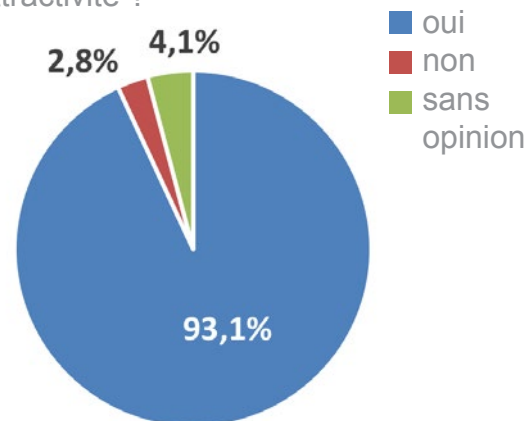
Résultats du questionnaire Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Dans le cadre de la concertation liée à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, un questionnaire a été publié dans le mensuel municipal du mois de décembre 2021. Les habitants ont été invités à y répondre avant le 15 janvier 2022.

Un grand merci aux 250 participants !

En résumé, près de 75% des participants estiment la ville agréable et près de 59% apprécient la « Ville à la Campagne ». NB : les pourcentages ne sont pas cumulatifs, car plusieurs réponses étaient possibles. 77% des participants vivent à La Crau pour son cadre de vie. Les raisons évoquées pour expliquer le bien vivre à La Crau : « ville à taille humaine avec de nombreuses commodités » ; « environnement agréable et de qualité » ; « déplacement aisé des piétons » ; « centre-ville vivant, sécurisé, nature présente » ; « proximité des commerces, du travail » ; « bon niveau d'équipements pour les familles et les enfants » ; « encore protégé du bétonnage » ; « proximité de grandes villes, de la mer et de la montagne » ; « chaque génération est prise en compte » ; etc. Près de 93% des participants souhaitent rester à La Crau dans les prochaines années. L'environnement de la commune représente un atout majeur pour son attractivité (également 93% des réponses). La suite des résultats du questionnaire sera présentée dans le prochain numéro du mensuel municipal...

L'environnement de votre commune représente-t-il un atout pour son attractivité ?



Deux mises à jour prochaines des servitudes d'utilité publique

Par courrier du 30 novembre 2021, le préfet a notifié au maire l'institution d'une servitude conférant à la société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale (SCP) le droit d'établir à demeure, en vue de l'irrigation, une canalisation souterraine nécessaire à la rénovation des antennes n°3 et 6 du réseau des Martins-Mesclans, sur le territoire de la Commune de La Crau. Par courrier du 10 décembre 2021, le préfet a également notifié à la collectivité l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2021 portant création de secteurs d'information sur les sols du Département du Var (en référence notamment aux articles L125-6 et R125-47 du code de l'environnement). L'un de ces secteurs concerne la Commune de La Crau (dépôt de déchets, quartier Les Maravals). Deux mises à jour des annexes du plan local d'urbanisme (PLU) vont être effectuées prochainement, afin d'intégrer ces deux servitudes.

Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU

Information en continu :

- ✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84.

Requêtes ou observations possibles :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en Mairie (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM, Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau » à : mtpm.plu@metropoletpm.fr.

Rappel : identification de certains bâtiments en cours Procédure de révision du PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, les bâtiments situés en zone agricole et susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination sous conditions, au titre de l'article L151-11 2 du code de l'urbanisme, ont été identifiés. Leurs propriétaires ont été contactés par courrier. Nombre d'entre eux a répondu en renvoyant le questionnaire qui était joint. Cependant, quelques questionnaires ne nous sont pas parvenus en retour et quelques courriers nous sont revenus à cause d'une erreur d'adressage. Aussi, les propriétaires des bâtiments de la liste suivante qui n'auraient pas répondu à ce jour, sont invités à le faire ou à contacter le Service de l'Urbanisme de la Ville de La Crau (Mairie de La Crau, 2^{ème} étage sur rendez-vous, téléphone : 04.94.01.56.84).

N°	Noms Bâtiments
1	La Tour Saint-Anne
2	Domaine des Sigaloux
3	La Grise
4	Domaine, La Marseillaise
5	Maison, La Marseillaise
6	Domaine viticole Les Martins
7	Château les Mesclances
8	Mas en ruine, secteur Les Miquets
9	Château de la Monache
10	Domaine de la Roquette
11	Maison, secteur La Bastidette (sud ch. Moulin 1 ^{er})
12	Maison, secteur La Bastidette (nord ch. Moulin 1 ^{er})
13	Ancien domaine viticole de la Grande Tourrache
14	Mas de La Colonette
15	Demeure Le Mirador
16	Bastide des Bernard, secteur de Tamagnon
17	Mas abandonné, secteurs des Goys Fourmiers
18	Mas Karukera, secteur des avocats
19	Ancien domaine, quartier de La Giavy
20	Mas Agricole, secteur des Vannes
21	Entrepôt et mas, secteur des Tassys
22	Mas à l'Estale
23	Mas, secteur Le Trulet
24	Garage, quartier Mont Redon, bordure RD29
25	Entrepôt, secteur La Bouisse
26	Anciennes caves, secteur La Capite
27	Commerce, secteur Le Chemin Long

LES EXPOS A VOIR !

Photos, dessins, installations : les expos du moment à voir dans les lieux de TPM à Toulon, Hyères et La Seyne ! Entrée libre.

« VOYAGE EN DÉMOCRATIE ! »

Villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer

Jusqu'au 7 mai 2022 - Du mercredi au dimanche de 13h30 à 18h30
Les artistes Gérard Rancinan, photographe, et Caroline Gaudriault, auteure, présentent leur vision de la démocratie à travers des photos monumentales, œuvres sonores, films, ... Un voyage plein de relief et de démesure au cœur de notre société.

ARCHVILLE #2, PHOTOGRAPHIE

Villa Noailles à Hyères

Jusqu'au 30 avril 2022 - Du mercredi au dimanche de 13h à 18h
En 2022, Archville explore le patrimoine architectural des Hyérois par le biais de la photographie en se replaçant à l'endroit de bâtiments modifiés ou disparus, sur le thème des hôtels ou la vie de villégiature.

PIERRE CHARPIN, DESSINS

Hôtel des Arts TPM et ancien Evêché à Toulon

Du 5 mars au 30 avril 2022- Du mardi au samedi de 11h à 18h
L'Hôtel des Arts - centre d'art TPM met à l'honneur le designer français Pierre Charpin dont la pratique prolifique du dessin nous transporte dans un univers délicat, sensible et coloré. Ses



réalisations in situ et ses dessins inédits donneront à découvrir ou re-découvrir sous un éclairage artistique et intimiste, l'œuvre de ce designer incontournable.

ALTER EGO

Galerie du Canon à Toulon

Du 19 mars au 7 mai 2022 – Du mardi au samedi de 13h à 18h
Les travaux des lauréats 2021 de l'école d'arts ESADTPM sont à découvrir à la Galerie du Canon TPM.

FESTIVAL D'HYÈRES lauréats et jurys dévoilés



Rendez-vous incontournable, la 37^{ème} édition du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode d'Hyères se tiendra **du jeudi 13 au dimanche 16 octobre 2022** à la villa Noailles. Les sélections ont eu lieu à Paris vendredi 28 janvier : les lauréats et les jurys Mode, photo et accessoire de mode ont été dévoilés : **Glenn Martens (directeur artistique Y/Project Paris) pour le jury mode, Pierre Debusschere (photographe réalisateur) pour le jury photo et Aska Yamashita (directrice artistique de l'atelier de broderie Montex à Paris) pour les accessoires de mode.**

Retrouvez les 10 lauréats sélectionnés pour chaque catégorie sur le site www.metropletpm.fr



56 MILLIONS DE L'ÉTAT POUR 14 PROJETS MÉTROPOLITAINS

A travers le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) TPM, l'État engage 56 millions pour soutenir 14 projets structurants sur les 12 communes du territoire. Si 40 millions d'euros seront consacrés à la mise en œuvre du **Transport en Commun en Site Propre**, d'autres enveloppes importantes seront allouées à **l'électrification des quais, l'aménagement du sentier littoral, la rénovation de l'Opéra, le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées de toutes les communes, l'apport d'eau à Porquerolles, la production de biogaz à la station d'épuration de l'Almanarre.**

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Les bulletins municipaux, les réponses à nos questions en conseil municipal, nos entrevues à la mairie (merci à M. Emeric), les infos ou alertes que vous nous remontez, nous permettent de suivre l'avancée (ou le retard) des projets de mandat du Maire.

Logements sociaux : La Crau dispose de 547 logements sociaux. Le maire affirme sa volonté de ne pas en construire plus de 270 en 10 ans, alors que 460 demandes de Craurois sont en instance. Il faudrait en construire 1 600 pour être en conformité avec la loi SRU (même si nous sommes réservés sur la faisabilité de cet objectif). Conséquences de cette carence, la pénalité de plus de 700 000 € par an et l'interdiction pour la commune de participer à l'attribution des logements sociaux !

Avenue de la Libération : La rénovation de la chaussée s'achève (adductions...). La suite dépend de l'étude de faisabilité globale du centre ville. Plusieurs maisons ont déjà été rachetées, dont la cave Gaspérien par l'Etablissement Public Régional (pour un projet de parking ?). Le problème du stationnement subsiste. Combien de temps cela va-t-il prendre? Au moins 8 mois ?

Avenue du 8 mai : Les trottoirs sont très étroits et le stationnement sur un des côtés pose des problèmes de circulation. Quelle solution en vue ? Le projet de 50 places supplémentaires sur le parking De Lattre de Tassigny est prometteur, mais attention aux espaces verts existants.

Autres sujets : le mois prochain nous ferons le point sur l'évolution des quartiers (Le Patrimoine, Les Belles Mœurs), sur la création d'un nouveau parking (gare de La Crau) et sur la révision du PLU.

La pandémie COVID a pu occasionner quelques retards dans la réalisation des projets du maire, et a causé l'annulation de nombreuses activités à même de renforcer le lien social entre les Craurois et de lutter contre la solitude... Espérons une amélioration de la situation sanitaire.

Les projets d'urbanisme ont leur intérêt, mais ceux qui permettent d'améliorer la vie des plus précaires, comme l'Espace dédié à l'accès aux organismes publics (il figurait dans notre programme) sont pour nous des priorités bien utiles au moment de la limitation des déplacements.

Les élections sont des moments essentiels pour notre démocratie. Le droit de vote s'use si on ne s'en sert pas. VOTEZ et faites VOTER !

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier

DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MERCREDI 2 MARS 2022 De 15h à 19h30

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne

JEUDI 10 MARS 2022 De 15h à 19h30

Espace Culturel Jean-Paul Maurric à La Crau

MARDI 5 AVRIL 2022 De 15h à 19h30

Espace Culturel Jean-Paul Maurric à La Crau

Ces collectes seront organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MARS / AVRIL

ZONES	MARS	AVRIL
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 7	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 1 ^{er}	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 3	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 4	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 14	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 8	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 10	Jeudi 14
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 11	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 21	Mercredi 20
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 15	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 17	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 18	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 28	Lundi 25
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 22	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 24	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 25	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

AGENDA

MARS 2022

Port du masque partout et pass vaccinal obligatoire (hors collectes de sang, conférence en ligne et élections). Agenda susceptible de modifications et d'annulations.

En raison du contexte sanitaire, différentes manifestations initialement programmées en mars (notamment le Carnaval et les animations Seniors) sont annulées



Mercredi 2

Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - de 15h à 19h30



Dimanche 6

Salon des Armes Anciennes et Militaria (6^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric de 8h à 17h
Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques
Expo de véhicules militaires du Débarquement par l'association « Provence 44 »
Présence du Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie de Hyères. Buvette et restauration sur place
Organisé par l'association BFURBLUM Événementiel.

Entrée : 5 €

Infos : 06.77.22.99.34



Mardi 8

Conférence en distanciel « Tout savoir sur le dépistage organisé des cancers »

De 10h à 11h

Webconférence gratuite et ouverte à tous proposée par la Mutualité Française Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC).

Les médecins et experts du CRCDC présenteront les différents dépistages de cancers organisés sur le territoire : qui, quand et comment en bénéficier ?

Infos et inscription gratuite :

via le lien urlr.me/hWTKr

Contact : Julie DESSIRIER – 06.19.68.82.24



Jeudi 10

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30



Jeudi 24

Assemblée générale de l'association Jeunesse Inter Services (JIS)

Espace Culturel Maurric – 18h30



Samedi 26

Soirée Années 80

Espace Culturel Maurric – 19h30

Repas « Pâtes Bolognaise »

Et spectacle concert 100% Live du groupe « Voyage 80 » qui vous fera revivre les plus grands tubes français et internationaux des années 80 : Nuit de folie, Partenaire Particulier, Les Démons de Minuit, Macumba, Jump, Born to be Alive, etc.

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

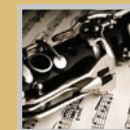
Tarif : 23 € par personne

Réservations : Lors de permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 16, vendredi 18 et mercredi 23 mars 2022, de 15h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

AVRIL 2022



Vendredi 1^{er}

Concert de Printemps de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric – 20h30
Concert gratuit



Mardi 5

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30



Dimanche 10

1^{er} Tour de l'élection présidentielle

Bureaux de vote de 8h à 18h



Naissances

Lara BAYOL
 Louka BAYOL
 Logan BAYOL
 Suzanne CABIROL ARNAUD
 Raphaël PETTAVINO
 Raphaël NOEL
 Soline GALIAN
 Robin REYNES
 Hélia COLAS
 Lucas ITOU
 Gennaro GIRAUDO
 Mila TESSORE
 Arthur VIGNAU BURRET DARRÉ
 Paula BRU BESSUEILLE
 Andrea PICART
 Kessie LUCCISANO
 Sandro LONGHI
 Noah DEROIN
 Louise LECLERC

Décès

Gisèle EYCHENNE épouse ZABIEGO
 Samuel WIARD
 Danielle GANDOUIN épouse CIOMEÏ
 Pierre DELPIANO
 Marie HOARAU veuve PAYET
 Simone ADDED
 Marie TECHER veuve SAUTRON
 Roland QUESNEL
 Jean BONFILS
 Thérèse GAUCI veuve BONNETT
 Danièle LAHAIE épouse BORDERE
 Claude QUÉRON
 Marie GIACALONE épouse CONTIGIANI
 Gilbert FEFECCIA
 Lucie PEZZILLO
 Rosin AUGIAS

PERMANENCES

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 23 mars 2022** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

La société VEOLIA tiendra plusieurs permanences en Mairie, les dates suivantes, de 13h30 à 16h30 :
 ✓ mercredi 2 mars 2022
 ✓ mercredi 9 mars 2022
 ✓ mercredi 16 mars 2022
 Lors de ces permanences, vous pourrez poser vos questions éventuelles et obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE À L'ÂGE DE 16 ANS

Les jeunes gens (garçons et filles) atteignant l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie, au plus tard dans un délai de 3 mois suivant leur anniversaire, afin d'effectuer la Journée de Défense et de Citoyenneté.

Modalités :
 Les jeunes gens concernés, ou leur re-

présentant légal, doivent se rendre en Mairie (Service Population) munis de leur carte d'identité ou de leur passeport en cours de validité et du livret de famille des parents. A l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement à conserver précieusement car elle leur sera réclamée à différentes occasions : inscription à divers examens ou à l'université, inscription au permis de conduire, etc. Il faut enfin souligner que cette démarche permet ultérieurement l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, d'où l'importance de bien l'effectuer dans les délais indiqués ci-dessus.

Infos :
 Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80

LES INFOS DE L'ASSOCIATION LOISIRS VOYAGES CIL LA CRAU

Voici le programme des différents voyages et sorties organisés prochainement par l'association :

- ✓ Les 7 et 8 mars 2022 : Week-end à Andorre (Le Pas de La Case)
- ✓ Du 19 au 26 mars 2022 : Croisière MSC Fantasia 8 jours/7 nuits
- ✓ Du 21 au 25 mars 2022 : Séjour à Lloret Del Mar (Espagne)
- ✓ Du 6 au 13 mai 2022 : Séjour aux Baléares

avec voyage en avion et hébergement en club 4 étoiles

- ✓ Le 25 mai 2022 : Visite en bateau du petit Rhône
- ✓ Le 19 septembre 2022 : Visite d'Avignon en bus et petit train
- ✓ Du 3 au 14 novembre 2022 : Croisière MSC Lirica (Gênes, Rhodes, Jérusalem) 12 jours/11 nuits

Infos et inscriptions :
 07.66.72.75.92 (le soir à partir de 20h)
 ou 07.81.72.39.92

LES INFOS DE L'ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

Voici le programme des différents voyages et sorties organisés prochainement par l'association :

- ✓ Du 5 au 8 mai 2022 : Séjour à Andorre, avec centre thermal
- ✓ Le 14 mai 2022 : Cabaret La Fignonette
- ✓ Du 4 au 8 juin 2022 : Séjour à Santa Susanna (Espagne)
- ✓ Du 2 au 9 octobre 2022 : Saint-Jacques de Compostelle et excursion sur le Douro (Portugal)
- ✓ Le 12 novembre 2022 : Huîtres à volonté « Chez Petit Pierre » à Bouzigues

Infos et inscriptions :
 06.63.11.02.87

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)


Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

 **SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
 DECHETS - ANIMAL ERRANT
 VOIRIE / ESPACES VERTS -
 INCENDIE / INONDATION
 CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  l'App Store  DISPONIBLE SUR Google Play

Suite de l'entretien avec Yves MASSAROTTO, concernant l'école des Arquets, avec la participation d'Audrey et Aurélie GNECCHI.

Yves : Cette école était connue comme celle qui pue, à cause de sa proximité avec la distillerie. Les normes environnementales de l'époque étant moins contraignantes, l'usine produisait, en plus de l'alcool, une odeur désagréable qui surprenait les personnes étrangères au village. Même si elle était alors beaucoup moins forte que celle qui « embaumait » le village quelques décennies en arrière, la puanteur valait à La Crau une réputation peu flatteuse. Pour trouver des avantages à ce désagrément, nous expliquions aux nouveaux que la fumée qui sortait de la cheminée, associée à la présence de l'odeur, permettait de prédire la météo. Si le mistral poussait la fumée sur l'école, ça puait mais il allait faire beau. En sens inverse, le vent d'est envoyait les effluves malodorants dans la campagne à l'ouest du village, donc ça ne puait pas mais il allait pleuvoir.

Aurélié : Pour moi, l'école des Arquets, c'est l'odeur de la distillerie, mais ce n'est pas un mauvais souvenir, au contraire. Longtemps après l'avoir quittée, quand je sens à nouveau cette odeur, elle me rappelle les bons moments que j'y ai passés. Monsieur MASSAROTTO, les élèves qui ne le connaissent pas en avaient peur. Il avait un air sévère, c'est vrai, et il lui suffisait de froncer les sourcils pour ramener le calme dans la classe, mais c'était un bon maître, d'une très grande gentillesse.

Yves : J'ai travaillé jusqu'à ma retraite, en 2012, dans cette école, comme enseignant d'abord, puis enseignant



Au début des années 90, dans la cour de l'école, Céline VIANELLO et Mademoiselle MOY, employées municipales, Jean-Claude MICHEL, élu, Françoise DUFLOT, directrice, Edith AUDIBERT, élue, Isabelle MACARY, employée municipale.

et directeur, à partir de l'an 2000. Je cumulais les deux fonctions car une structure de cinq classes ne justifiait pas la présence d'un directeur à plein temps. Par comparaison, l'école Jean Giono, beaucoup plus importante avec, certaines années, 14 classes, avait droit à un poste de direction détaché à 100%. Ceci dit, cette situation me satisfaisait pleinement, et je n'ai jamais cherché à augmenter les effectifs des Arquets. Au contraire, l'équipe enseignante et moi-même avons toujours été d'accord pour conserver une structure à taille humaine, donc de petite dimension.

Lors de mes premières années de fonction, les démarches administratives étaient plus simples. On avait beaucoup plus de liberté, de possibilités d'initiatives. Par exemple, lorsqu'on voulait emmener ses élèves faire une promenade à Fenouillet, il suffisait d'écrire à la craie sur le tableau qu'on était partis en balade, pour que le directeur sache où se trouvait la classe. Aujourd'hui, la moindre action nécessite de soumettre à l'académie un dossier de projet pédagogique décrivant en détail l'activité, les intervenants, le but pédagogique...

Passés de mode dans les années 80, les jeux de billes firent leur retour dans la cour de l'école. Les traditionnels, ceux que les gens de mon âge et certainement les plus anciens pratiquaient déjà, comme jouer « au pot » ou tirer à « la baraque », la pyramide de billes. Plus d'autres, nés de l'imagination des enfants. Les tirs sur les pyramides de billes rencontraient un franc succès, mais cassaient régulièrement des vitres. Surtout celles situées en bas des



En 2012, remise de dictionnaires aux élèves de la classe de Peggy MERIC, en présence d'Yves MASSAROTTO, à gauche, et des élus Marie-Claude GARCIA et Alain ROQUEBRUN, à droite.



Rentrée des classes de septembre 2009

portes extérieures des classes, qui payaient un lourd tribut. Lors de l'opération délicate du remplacement, la neuve cassait fréquemment au grand dam de l'employé des Services Techniques chargé de l'intervention qui n'avait plus qu'à recommencer. Ayant toujours eu de bons rapports avec les services municipaux, et désireux que cela continue, nous avons décidé d'interdire les billes dans la cour. D'autant que, lorsque, conformément aux directives, nous avons créé les Conseils d'Enfants, une bonne partie des requêtes qui en émanaient concernaient les jeux de cour de récréation. Et spécialement les jeux de billes : « M'sieur, les grands, ils font que nous piquer les billes ! ». J'imagine que les promoteurs de ces conseils espéraient des résultats plus ambitieux.



En 2011, Dans la classe de Chantal FAYARD, remise d'un livre sur la vallée du Gapeau par son auteur, à gauche, avec Alain ROQUEBRUN, élu et Yves MASSAROTTO, directeur.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 28 février au 4 mars

Lundi

- Cordon bleu
- Farfalle à l'emmental
- Fromage blanc
- Fromage blanc fruits rouges *
- Corbeille de fruits

Mardi Menu végétarien

- Carottes râpées
- Salade verte *
- Omelette **BIO**
- Petits pois
- Brie
- Petit moulé ail et fines herbes *
- Mousse chocolat au lait
- Flan vanille caramel *

Jeudi

- Salade impériale
- Endives en salade et citron *
- Sauté de boeuf **VF**
- Chou-fleur en gratin
- Yaourt fermier
- Yaourt fermier panaches *
- Gâteau oreo **CHEF**

Vendredi

- Pâté de foie
- Rillettes à la sardine *
- Filet de dorade sauce safranée
- Riz aux petits légumes
- Coulommiers / Carré de l'est *
- Corbeille de fruits **BIO**

du 7 au 11 mars

Lundi

- Salade verte
- Carottes râpées vinaigrette *
- Sauté de veau sauce provençale **LR**
- Haricots verts
- Edam
- Gâteau de semoule au chocolat

Mardi

- Velouté de potiron et carotte
- Penne au saumon **BIO**
- Saint-Nectaire / Camembert *
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi

- Endives aux pommes vinaigrette
- Céleri à la vinaigrette *
- Jambon blanc **LR**
- Gratin dauphinois
- Smoothie banane / fraise **BIO**
- Yaourt brassé aux fruits *

Vendredi Menu végétarien

- Salade de pois chiches
- Taboulé de quinoa *
- Quenelles sauce béchamel
- Epinards à la crème
- Montboissier
- Croûte noire *
- Corbeille de fruits

du 14 au 18 mars

Lundi

- Rougail de saucisse fumée
- Riz pilaf **BIO**
- Petits suisses **BIO**
- Petit bio fruits lait entier *
- Corbeille de fruits

Mardi Menu végétarien

- Carottes râpées
- Céleri rémoulade *
- Friand au fromage
- Brocolis **BIO**
- Cheesecake aux speculoos **CHEF**

Jeudi

- Houmous et mouillettes **BIO**
- Salade mexicaine *
- Carbonade flamande **LR**
- Carottes persillées
- Mimolette / Fondu Président *
- Corbeille de fruits **BIO**

Vendredi

- Salade douceur
- Fenouil cru émincé vinaigrette *
- Filet de cabillaud à la tapenade
- Pommes de terre vapeur
- Comté lait cru / Edam *
- Compote pommes fraises
- Cocktail de fruits *

du 21 au 25 mars

Lundi

- Betterave et maïs
- Macédoine à la vinaigrette *
- Nuggets de poisson
- Purée potiron / pomme de terre
- Bûchette mi-chèvre
- Petit moulé ail et fines herbes *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mardi

- Salade impériale
- Mâche et croûtons *
- Rôti de veau
- Flageolets à la tomate
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Pêche au sirop
- Compote de pommes *

- ANIMATIONS ITALIENNES -

Jeudi

- Salade verte
- Lasagnes **CHEF**
- Gorgonzola
- Straciatella

- ANIMATIONS ITALIENNES -

Vendredi Menu végétarien

- Carottes râpées mozzarella
- Orecchiette tomate poivrons
- Tiramisu caramel beurre salé

du 28 mars au 1^{er} avril

Lundi Menu 100% local

- Salade de pommes de terre
- Daube provençale **CHEF**
- Carottes persillées
- Tomme au lait cru
- Pomme granny

Mardi

- Salade verte
- Chou blanc vinaigrette *
- Filet de hoki à l'aïoli
- Pommes campagnardes
- Yaourt brassé aux fruits **BIO**
- Fromage blanc crème de marrons *

Jeudi

- Duo endives iceberg
- Caramel pain d'épices
- Chou blanc aux raisins *
- Hachis Parmentier
- Rondelé / Rondelé ail fines herbes *
- Compotée de pommes crumble

Vendredi Menu végétarien

- Salade lentilles avocat betterave
- Salade mexicaine *
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots verts
- Emmental / Tomme blanche *
- Corbeille de fruits **BIO**

BIO Produit Bio **AB**

LR Label Rouge **LR**

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix
(Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Mars 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires